

- 17 III. Dimanche, Ste. Famille.—A l'Hôtel-Dieu, Grand'Messe à 9 h., et à 2½ P. M. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A l'Hôpital-Général à 5½ h. et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h. Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Boucherville.
- 18 Lundi,—De la Férie.
- 19 Mardi, De la Férie.—40 Heures à St. Zotique.
- 20 Mercredi, De la Férie.—A la Cathédrale, fête de St. Zotique, Grand'Messe à 7 h. Exposition du corps du St. Martyr durant toute la journée.—A l'Hosp. St. Joseph, seconde Messe à 8 h., et à 2 h. Bénédiction du SS. Sacrement, pour l'anniversaire de la mort de la Fondatrice du dit Hospice, Dame Olivier Berthelet.
- 21 Jeudi, St. Anselme, Ev. et Doct.—A N.-Dame de Pitié, à 8 h., Service anniversaire de Mgr. J. J. Lartigue, 1er Evêque de Montréal.—40 Heures au Collège Masson.
- 22 Vendredi, SS. Soter et Caius, Martyrs.
- 23 Samedi, St. Georges, Martyr.—40 Heures à l'Hospice Youville, à St. Benoit.
- 24 IV. Dimanche, St. Fidèle de Sigmaringa, Martyr.
- 25 Lundi, St. Marc, Evangéliste. Litanies Majeures.—A N.-Dame, à 7 h. et à la Cathédrale, à 8 h., Procession suivie de la Messe.—40 Heures au Collège Joliette.
- 26 Mardi, SS. Clet et Marcellin, MM.—A la Cathédrale, Notre-D. du Bon Conseil.—A l'Hôtel-Dieu, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 27 Mercredi, De la Férie.—A la Cathédrale, SS. Clet et Marcellin, MM.—40 Heures à St. Clet.
- 28 Jeudi, Du SS. Sacrement.—A Notre-Dame, Première Communion; à 4 h. P. M., Vêpres, suivies de la Rénovation des Promesses du Baptême.
- 29 Vendredi, St. Pierre, Martyr.—40 Heures à Ste. Adèle.
- 30 Samedi, Ste. Catherine de Sienne.—A l'Hospice St. Joseph, à 2 h. Ouverture du Mois de Marie; Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—A N.-D. de Bonsecours, à 7 h. du soir, ouverture du Mois de Marie par Mgr. de Montréal, accompagné du Clergé de toute la ville.

---

**M A I.**

- 1 V. Dimanche, St. Philippe et St. Jacques le Mineur.—A l'Hôtel-Dieu, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Les Exercices du Mois de Marie se font : à la Cathédrale à 7 h. du soir; à N.-Dame, à 6 h.; à St. Patrice, à 6½ h. du soir; à St. Jacques, à